



31^e Brocante de Sèvres Dimanche 17 septembre 2023

Organisée sous réserve de la réglementation et du protocole sanitaire en vigueur à cette date

Bulletin d'inscription pour les particuliers

À retourner impérativement avant le vendredi 16 juin 2023

NOM : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Numéro d'immatriculation du véhicule :

Retournez le bon d'inscription dûment complété, accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie de votre pièce d'identité (recto-verso)
 - numéro
 - délivrée le par
- Photocopie d'un justificatif de domicile au choix (taxe habitation année en cours ou quittance EDF/GDF ou téléphone fixe de moins de 3 mois)

Je suis un particulier sévrien

Emplacement	2 mètres	4 mètres	6 mètres	8 mètres
Tarifs	20,00 €	40,00 €	60,00 €	80,00 €
Stand bâché (quantité limitée) Tarif 2 mètres	55,00 €			

Aucun emplacement au-dessus de 8 mètres n'est accordé.

Je suis un particulier non sévrien

Emplacement	2 mètres	4 mètres	6 mètres	8 mètres
Tarifs	26,00 €	52,00 €	78,00 €	104,00€
Stand bâché (quantité limitée) Tarif 2 mètres	67,00 €			

Aucun emplacement au-dessus de 8 mètres n'est accordé.

Liste des objets présentés sur mon emplacement :

.....

Règlement de participation

Article 1 - Objet :

La commune de Sèvres organise une brocante le dimanche 17 septembre 2023, ouverte au public de 7 heures à 18 heures sous réserve de la réglementation et du protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Article 2 - Horaires et Emplacement

L'installation des exposants est autorisée entre 6 heures et 9 heures, sur les places numérotées au sol qui leur sont attribuées, aucun débordement sur la rue n'est toléré. La circulation et le stationnement de tout véhicule sont interdits entre 9 heures et 18 heures.

Chaque exposant s'engage à laisser propre son emplacement, à la fin de la manifestation.

En cas d'intempérie, l'organisateur se réserve le droit de modifier la durée de la manifestation ou d'annuler la brocante sans que l'exposant ne puisse prétendre à remboursement ou indemnisation.

Article 3 - Lieu

Square Carrier-Belleuse et les alentours.

Article 4 - Conditions de participation

Vous êtes un particulier, l'autorisation qui vous est faite d'occuper le domaine public ne vous permet que de vendre des objets usagés que vous n'avez pas acquis pour la revente et ceci de manière occasionnelle. Les particuliers ne sont pas autorisés à vendre des denrées alimentaires.

En cas de dérogation ou de vente illicite, vous vous exposez aux sanctions édictées par la loi.

Article 5 - Responsabilité

Chaque exposant est requis d'assurer ses matériels et produits, tant aux biens qu'aux personnes. Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur (ville de Sèvres), ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

Article 6 - Règlement

Le bulletin d'inscription à la brocante doit être retourné avec toutes les pièces demandées **accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre du « Trésor Public »**.

Le nombre d'emplacements est limité, les places sont délivrées à réception des demandes d'inscription en mairie, en fonction des places disponibles.

Les dossiers incomplets ne sont pas pris en compte.

Article 7 - Annulation

Toute inscription est définitive et non remboursable en cas de désistement.

Tout emplacement non occupé à 9 h est remis à la disposition des organisateurs.

Article 8 - Attestation sur l'honneur

Je certifie par la présente attestation que je suis le propriétaire des marchandises exposées ce jour à la brocante de Sèvres. Je déclare avoir pris connaissance des conditions énoncées dans le règlement et m'engage à les respecter.

Je certifie exact toutes les informations fournies. En temps qu'amateur, j'atteste participer pour la première ou deuxième fois de l'année 2023 à une revente d'objets usagés qui m'appartiennent.

Un courrier de confirmation est envoyé à chacun des participants

En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande d'inscription à la Brocante.

Le non-respect de ces règles entraînera l'exclusion du (des) contrevenant(s).

Fait à :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Date :

Merci d'adresser votre dossier complet à :

Hôtel de Ville – Direction des Relations Publiques des Loisirs et de la Culture
54 Grande Rue – 92310 Sèvres

Renseignements : 01 41 14 10 96 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h